



Pénurie de cholestyramine

TABLEAU 1 : Produits contenant de la résine de cholestyramine offerts¹

Produit	DIN	Fabricant
JAMP-Cholestyramine 4 g/sachet pour suspension orale	02478595	JAMP Pharma Corporation
Cholestyramine-Odan 4 g/sachet pour suspension orale	02455609	Odan Laboratories Ltd.
Olestyr 4 g/sachet pour suspension orale	02210320	Pharmascience Inc.
Olestyr poudre légère 4 g/sachet pour suspension orale	00890960	Pharmascience Inc.

Indications de la résine de cholestyramine approuvées par Santé Canada² :

- Traitement d'appoint au régime alimentaire et à l'exercice physique dans la baisse des taux de cholestérol sériques élevés chez les patients atteints d'hypercholestérolémie et chez les patients atteints à la fois d'hypercholestérolémie et d'hypertriglycéridémie
- Soulagement du prurit relié à une obstruction partielle des voies biliaires
- Traitement symptomatique de la diarrhée induite par les acides biliaires dans les cas de syndrome de l'intestin court

Options de prise en charge :

Il existe 2 autres produits à base de résine similaires à la cholestyramine offerts au Canada : le colésévélam et le colestipol. Malheureusement, ces autres résines font également face à des enjeux d'approvisionnement et elles ne partagent pas toutes les mêmes indications que la cholestyramine. Il faudra confirmer la disponibilité du produit avant d'envisager de remplacer la cholestyramine par une autre résine. Les posologies recommandées sont présentées au Tableau 2.

TABLEAU 2 : Posologies recommandées des produits à base de résine^{1,3,4}

Médicament	Indication	Posologie
Cholestyramine	Dyslipidémie	4 g 3-4 fois/jour PO
	Prurit relié à une obstruction partielle des voies biliaires	4 g 1-3 fois/jour PO
	Diarrhée induite par les acides biliaires	4 g 1 fois/jour PO
Colésévélam	Dyslipidémie	Poudre : 3,75 g/jour PO, ou 3 x comprimés de 625 mg BID PO
	Diarrhée induite par les acides biliaires (non approuvé par Santé Canada)	Poudre : 3,75 g/jour PO, ou 3 x comprimés de 625 mg BID PO
Colestipol	Dyslipidémie	2 g en comprimés 1 ou 2 fois/jour PO En entretien : 2-16 g/jour Les granules ne sont pas disponibles présentement
	Diarrhée induite par les acides biliaires (non approuvé par Santé Canada)	2 g en comprimés 1 ou 2 fois/jour PO, augmenter graduellement jusqu'à 16 g/jour Les granules ne sont pas disponibles présentement

Ce document a été révisé et approuvé par l'Association canadienne de gastroentérologie.

Références

1. Santé Canada. Recherche de produits pharmaceutiques en ligne [Internet.] Ottawa : Santé Canada; 2024. [En ligne. Page consultée le 2 février 2024.] <https://health-products.canada.ca/dpd-bdpp/>.
2. Pharmascience Inc. *Olestyr* [monographie de produit]. Révision le 9 février 2022. [En ligne.] https://pdf.hres.ca/dpd_pm/00064754.PDF.
3. Paquette M, Baass A. *Dyslipidémies* [Internet.] 14 juin 2023. [En ligne. Page consultée le 2 février 2024.] <https://cps.pharmacists.ca>. Abonnement requis.
4. Sadowski DC, Camilleri M, Chey WD et al. Canadian Association of Gastroenterology clinical practice guideline on the management of bile acid diarrhea. *J Can Assoc Gastroenterol* 2020;3(1):e10-e27.